

ON NE NOUS DIT PAS TOUT !

ATTENTION !



SIGNATURES DES AVENANTS / CHAUFFAGE URBAIN

DONNEZ-VOUS LES OUTILS ET LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

Bonjour à tous,

Il fallait s'y attendre, la SDCC passe à l'action et entreprend de solliciter les Syndicats de copropriété via leur syndic gestionnaire pour obtenir les signatures des nouveaux avenants. Cela cible tous les immeubles de copropriété raccordés au chauffage urbain de Clichy mais aussi les bâtiments où résident les locataires du parc géré par Clichy Habitat ou par les bailleurs sociaux.

Peut-être êtes-vous, en temps que copropriétaires, directement concernés par une telle décision à envisager en Assemblée générale annuelle de copropriété.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre attentivement connaissance du document que nous adressons ce jour aux syndicats professionnels, vos mandataires gestionnaires ?

Nous tenons à vous indiquer notre entière disponibilité pour apporter à votre Conseil syndical ou à vous-même qui nous lisez, des explications plus complètes au sujet de ce protocole et de ses avenants. En effet, derrière l'appât que représente la baisse tarifaire de 20% se cache quelques dangers que vous devez néanmoins connaître. L'enjeu est de taille puisqu'il engagera les signataires jusqu'en 2032 soit pour une durée de 17 ans. Un long Bail !

Par ailleurs, nous vous signalons également notre capacité à vous aider et vous soutenir dans vos démarches de renégociation de la puissance souscrite de votre immeuble ainsi que dans le montage de vos dossiers CEE (Certificats d'Economie d'Energie). Nous estimons que 70% des immeubles ont une puissance surévaluée. Sans doute êtes-vous du nombre.

Vous n'êtes pas sans constater, au moment où il faut payer la note que le poste chauffage est de loin le plus important de vos charges annuelles (souvent plus de 50%). Sachez que l'incidence tarifaire d'une puissance mal étalonnée ou qui ne correspond pas à vos besoins peut s'évaluer à 8 ou 10% du montant de vos factures annuelles.

A bientôt

Pour le Collectif, le président Michel CABASSET

PJ :

- 2012 04 13 - Courrier aux syndicats et professionnels
- Rapport de la CRDC
- Bulletin d'adhésion 2012

NOTRE ASSOCIATION C'EST :

- **LA GARANTIE D'UNE INFORMATION INDÉPENDANTE DES DÉLÉGATAIRES ET DES MANDATAIRES**
- **UNE REPRÉSENTATION VIGILANTE AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI CRÉÉE PAR LA VILLE**
- **L'ORGANISATION D' ACTIONS SPÉCIFIQUES AU SCANDALE DU CHAUFFAGE URBAIN DE CLICHY**
- **DU DIALOGUE, DE LA RESSOURCE ET DU SOUTIEN AUPRÈS DES CONSEILS SYNDICAUX**
- **DE L'AIDE AU MONTAGE DU VOTRE DOSSIER DE RENÉGOCIATION DE PUISSANCE SOUSCRITE**
- **DU CONSEIL ET DU SOUTIEN APRÈS DE TOUS LES USAGERS**

zimbra.free.fr/zimbra/h/printmessage?id=4609

2/4

08/10/12

N'HESITEZ PAS A NOUS SOLLICITER !



Veillez noter notre nouvelle adresse postale

Contact : [CDCC 143 Bd Jean Jaurès](mailto:cc.92clichy@gmail.com) – 92110 Clichy

Email : cc.92clichy@gmail.com